

NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET

Secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique

Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions

Merci à tous. La question, c'est de savoir effectivement si, aujourd'hui par exemple, il est nécessaire de préparer un traité international de l'Internet, dans quel cadre ? Quel doit être le rôle des Etats ? Internet est tellement divers et tellement riche. Vous avez dit tout à l'heure chaotique. C'est vrai que dans des continents comme l'Afrique où on assiste à un développement considérable de l'Internet, la situation de la gouvernance est quasiment chaotique. Qui doit prendre en main cette gestation de la gouvernance ? Au cours de cette conférence, bien sûr, on ne pourra que donner des voies. Mais selon vous, Nathalie Kosciusko-Morizet, qui doit jouer le rôle de leadership dans cette nouvelle gouvernance ? Est-ce que ce sont les Etats ? Très concrètement, dans quelques semaines, le G20 va commencer à être préparé par la France pendant un an. Est-ce que par exemple, la gouvernance de l'Internet doit être un sujet discuté par les leaders des vingt nations les plus importantes du monde ?

Nathalie Kosciusko-Morizet

Il faut qu'on trouve des lieux où on peut en parler et il faut absolument que les Etats y soient présents. Aujourd'hui, ça pêche sur ces deux choses-là. Le seul lieu qui existe vraiment, où on peut parler de tout en matière de gouvernance de l'Internet, c'est le Forum de la Gouvernance de l'Internet. C'est une réunion annuelle qui est issue du Sommet Mondial de la Société de l'Information. L'année dernière, c'était à Charmel-Cheikh. C'est là qu'on a lancé le concept de droit à l'oubli. Cette année, c'était au mois de septembre, à Vilnius. C'est très intéressant. Mais, d'une part, ça n'a absolument aucun caractère de négociation, aucun caractère formel. Il n'y a même pas vraiment de thématique. D'autre part, les représentants du monde de l'Internet y sont très présents. Les gouvernements y sont très peu représentés. A Vilnius, on devait être trois ministres européens alors que c'était à Vilnius. Je veux dire que ce n'était quand même pas loin. Ça permet de faire émerger des sujets, mais ça ne permet pas en fait d'avancer dans de vraies discussions. Pour moi, les vraies discussions, elles doivent absolument être multi partenariales. Il faut qu'il y ait vraiment le monde de l'Internet, mais il faut qu'il y ait aussi vraiment les gouvernants.

Sinon, compte tenu des enjeux que l'on a tous cités, ça n'a pas vraiment de sens. Je crois que le G20 est une bonne enceinte, est un endroit où il faut pouvoir en parler et le Président de la République a annoncé qu'il souhaitait mettre à profit l'année de la France pour pouvoir lancer ce sujet. Ça ne veut pas dire que c'est forcément le seul endroit et il y a d'autres enceintes dans lesquelles on travaille déjà sur la gouvernance de l'Internet et qui restent pertinentes. Je pense à une organisation comme l'ICANN qui travaille sur les noms de domaines. L'ICANN, aujourd'hui, fait tourner l'Internet. Alors, ça demande à être un petit peu multilatéralisé parce que l'ICANN est une association de droit californien. Ça marche bien, mais pour gérer les noms de domaines partout dans le monde, il y a un moment où on se demande pourquoi ? Mais, ça marche bien. L'UIT (Union Internationale des Télécoms) organise la répartition des fréquences au niveau mondial et dans une certaine mesure, la concurrence entre les grands opérateurs, en tout cas les réseaux d'infrastructures. Ça marche bien aussi. Il me semble qu'on ne doit pas forcément chercher un lieu unique où on va tout négocier. En revanche, avoir un lieu où on peut en parler et lancer un certain nombre de négociations comme le G20, oui, c'est bien.

Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions

Et à votre avis, on va un jour vers un traité international sur Internet ?

Nathalie Kosciusko-Morizet

Moi, je pense qu'on a besoin de plusieurs traités internationaux, s'il y avait traités internationaux. Parce qu'un traité international sur Internet, ça ne voudrait pas forcément dire grand chose. Je prends l'exemple de la concurrence fiscale. Je crois qu'il faut que l'on puisse parler de la concurrence fiscale. C'est un vrai problème, vous savez, la concurrence fiscale. Aujourd'hui, on paye la TVA dans le lieu d'immatriculation de la société. C'est une partie de la souveraineté qui se perd. Ce sont des Etats qui se vident de leur sang pour partie et puis, c'est de la concurrence fiscale à la baisse. Ça existe à l'intérieur de l'Europe. Ça existe dans le monde. C'est quand même problématique. Je prends l'exemple de la TVA. La TVA, c'est une taxe sur la consommation. Il faut quand même qu'on puisse parler de la possibilité de percevoir la TVA réellement sur la consommation. Ça, ce n'est pas forcément un sujet que l'on va pouvoir discuter. Un grand traité de l'Internet, je ne suis pas convaincue. Mais, pouvoir parler de ces sujets-là, chacun à leur place.